

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 13 juin 2023 à 19h.**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue en présentiel au local des spécialistes, le treize juin de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heure.

PRÉSENCES

Mmes Mélanie Langlois Nathalie Plourde
Andréanne Lavoie Marie-France Leclerc
Naomie Faucher Cindy Larochelle
Valérie Pomerleau

M. Guillaume Turpin

ABSENCES

Mmes Lucie Crépeault, Noémie Doucet (déménagement), Marie-Pierre Hébert, Caroline Sigouin (maladie)

M. Rachid Nassir El Hak

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h00.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Faucher fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-875-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a
été rédigé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 18 MAI 2023**

CE 876-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Andréanne Lavoie,
QUE le procès-verbal du 18 mai 2023 soit adopté tel qu'il a
été rédigé.

ADOPTÉE.

**4. ADOPTION DU
BUDGET DE
L'ÉCOLE 2023-2024**

Mme Valérie Pomerleau présente le budget de l'école 2023-2024.

CE 877-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Guillaume Turpin,

QUE le budget de l'école 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**5. ADOPTION DU
BUDGET DU
SERVICE DE
GARDE 2023-2024**

Mme Pomerleau présente le budget du service de garde 2023-2024.

CE 878-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Nathalie Plourde,

QUE le budget du service de garde 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**6. ADOPTION DE LA
LISTE DES EFFETS
SCOLAIRES ET LE
MATÉRIEL
DIDACTIQUE 2023-
20234**

Mme Pomerleau présente la liste des effets scolaires et le matériel didactique 2023-2024.

CE 879-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Cindy Larochelle,

QUE la liste des effets scolaires et le matériel didactique 2023-2024 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

**7. ACTE
D'ÉTABLISSEMENT
23-24**

Mme Pomerleau présente l'acte d'établissement.

**8. PRÉSENTATION
DU PEVR POUR
CONSULTATION**

Mme Pomerleau présente le PEVR.

**9. PRÉSENTATION
DES TRAVAUX
DU PROJET
ÉDUCATIF**

Mme Pomerleau présente les travaux du projet éducatif.

**10. PRÉSENTATION
DES PLANS POUR
LA NOUVELLE
ÉCOLE DE LA
MOTTE**

Mme Pomerleau présente les plans pour la nouvelle école de La Motte.

**11. CORRESPONDAN
CE REÇUE** Aucune.

**12. QUESTIONS
DU PUBLIC** Aucune.

13. VARIA

- Maisonnette-Achat approuvé par le CE environ 1 600\$.
- Argent du CE remis dans les 2 écoles.

**14. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE** CE-880-21 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Faucher,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h05.

Naomie Faucher, présidente

Mélanie Langlois, secrétaire